

SANTE

Le **PAI** : Protocole d'Accueil Individualisé est mis en place pour l'enfant atteint d'une maladie chronique, allergie ou intolérance alimentaire.

L'enfant pourra ainsi bénéficier de son traitement, se sentir en sécurité et compenser les inconvénients liés à son état de santé.

Le PAI est un document écrit élaboré par la famille, le directeur de l'établissement, le médecin de la structure d'accueil à partir des données transmises par le médecin qui soigne l'enfant.

Nous accepterons uniquement les PAI complets dans une boîte fermée au nom et prénom de l'enfant et fournie par la famille.

Attention spécifiquement dû aux locaux de la maternelle, il est demandé aux familles un double exemplaire pour le PAI (un pour l'ALSH et un pour la cantine).

Si un enfant suit un traitement, celui-ci sera administré par les parents au domicile. Les animateurs ne sont pas en mesure de donner un quelconque traitement autre qu'un PAI.

A SAVOIR

Les Accueils de loisirs sont des Accueils Collectifs à Caractères Educatifs de Mineurs (ACCEM), soumis à la réglementation du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport (SDJES) et de la protection maternelle et infantile (PMI) en matière de : taux d'encadrement, personnels diplômés, locaux adaptés, activités diverses, matériels pédagogiques, normes d'hygiène de santé et de sécurité.

LE PORTAIL FAMILLE Le SIVOM à mit à votre disposition un nouvel outil pour vos démarches administratives. Il vous permettra de réserver les repas de votre enfant ainsi que les temps du matin et du soir, réserver les journées ALSH extrascolaire, gérer le planning de réservation, éditer les factures, payer en ligne (ultérieurement), déposer les documents demandés (vaccins, attestation d'assurance.....).

Pour tous renseignements Mme Lisa PECH est à votre disposition :

inscription.fact@sivom-save.fr [05.61.30.03.28](tel:05.61.30.03.28)

Ouverture au public : lundi, mardi, mercredi et vendredi

8h30-13h rendez-vous conseillé.

LES DOSSIERS NON COMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES

LIVRET D'ACCUEIL 2023/2024



ALSH 3-6 ans

Accueil de Loisirs Sans Hébergement Périscolaire



SIVOM
VALÉE DE LA SAVE

NOTRE FONCTIONNEMENT

L'équipe d'animation, est présente pour accueillir et assurer le bien-être de votre enfant tout au long de la journée.

L'accueil se déroule dans un espace où l'aménagement lui permettra d'évoluer selon ses choix d'activités et ses envies.

- **Le matin**, le temps de la séparation est privilégié entre l'enfant et l'adulte accompagnant, pour bien commencer la journée tout en respectant son rythme.
- **Le midi**, le temps de la restauration est encadré par les ATSEM et les animateurs. Par petit groupe les enfants sont conduits dans les locaux de la mairie de Lasserre-Pradère pour prendre le déjeuner. De retour à l'école, la pause méridienne se poursuit par divers jeux de loisirs au sein de l'école pour ensuite proposer un temps calme :
 - La sieste, dans les dortoirs encadrés par les ATSEM pour les petites sections.
 - Le temps de repos, dans les classes sur un tapis avec une serviette individuelle, également encadré par les ATSEM pour les moyennes sections.
 - Le temps calme est autour d'une lecture ou activité de détente pour les grandes sections encadrées par les animateurs.
- **Le soir** l'accueil débute avec un goûter fourni et choisi par les parents. Ce moment est un temps d'échange et de partage très apprécié en termes de convivialité.

Des activités / projets sont proposées ensuite aux enfants (activités manuelles, physiques, jeux, détente...) jusqu' à l'arrivée des parents.

Le « vivre ensemble », reste notre essentiel. Nous proposons un accueil collectif sans oublier l'individualité de l'enfant.

Pour une sécurité morale et affective de l'enfant, des règles de vie sont mises en place discutées et parlées avec les enfants pour un bon fonctionnement des accueils.

PARENTS S'il Vous Plait...

Merci de marquer les affaires de vos enfants avec noms et prénoms.
Nous ne sommes pas responsables en cas de perte d'affaires personnels

SERVICE TRANSPORT SCOLAIRE

Le SIVOM a fait le choix d'organiser un ramassage scolaire.
Pour les enfants de moins de 6 ans, un accompagnateur transport scolaire (ATSEM) est présent dans le bus le matin et le soir

L'ALSH Périscolaire VOUS ACCUEILLE

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est un accueil périscolaire qui se déroule le matin, le midi et le soir avant et après l'école, animé par des professionnels diplômés de la petite enfance et de l'enfance, ou en cours de formation.

L'équipe se compose :

D'une directrice et d'une équipe encadrante d'animateurs ainsi que des agents ATSEM.

Ces temps d'animation sont des temps de loisirs éducatifs qui s'articulent autour du temps scolaire.

Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 6 ans.

La spécificité de ce public maternel nous amène à proposer des activités répondant à leurs besoins de développement psychomoteur.

Ces activités diverses et variées, ont pour objectif de leur apporter de la créativité, de l'épanouissement personnel autour du loisir et de la détente.

La signature de l'adulte responsable est obligatoire lors du départ de l'enfant de l'ALSH périscolaire du soir.

Le matin, le midi et le soir votre enfant doit être obligatoirement inscrits via le portail famille.

L'animateur notera sa présence.

HORAIRES et LIEUX

Le matin : 7h30 à 8h30

Le midi (pause méridienne) : 12h à 13h55

Le soir : 16h10 à 18h30

L'entrée et la sortie de l'ALSH Péri-scolaire
Rue Maurice Aribault 31530 Lasserre-Pradère